

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 AVRIL 2018 À 18 h 30**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 09 avril à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 29 mars 2018, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHOU, Michel DROUILLARD, Sylvie LAVILLE, Christian GOUIN, Stéphane GENAUDEAU, Hervé BOISSON, Véronique FREDERIC et Mariannick LAURAIN formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

ABSENT EXCUSÉ : Steve BLANCHARD

Michel DROUILLARD a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 19 février 2018 est adopté à l'unanimité, ainsi que les procès-verbaux des 12 juin 2017, 24 juillet 2017, 18 décembre 2017 pour lesquels la mention avait été omise.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Vote des taxes
- 02 - Vote des subventions
- 03 - Vote du budget primitif
- 04 - Délibération subvention voyages scolaires
- 05 - Convention avec le Centre Social de Pons
- 06 - Fêtes et Cérémonies de l'année
- 07 - Photocopieur et sauvegarde
- 08 - Questions diverses

2018/04/01 - VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année. Les taux suivants sont conservés pour 2018 :

- Taxe d'habitation	13,27 %
- Taxe foncière (bâti)	12,28 %
- Taxe foncière (Non bâti)	40,90 %
- CFE	18,40 %

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

2018/04/02 - VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes, pour un total de 1 085 € :

- APOGÉ Vélo-club	30 €
- ACCA St-Seurin de Palenne	75 €
- Amicale des pompiers	50 €
- Anciens combattants saintais	50 €
- Batterie fanfare St Fort	130 €
- Comité des fêtes	560 €
- Donneurs de sang	50 €
- MVCG 86	50 €

- Pêcheurs d'anguilles de la Seugne 70 €
- Secours catholique 20 €

2018/04/03 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les dépenses et recettes ci-dessous :

Investissement	218 120 €	Fonctionnement	145 300 €
----------------	-----------	----------------	-----------

Soit un montant total de 363 420 €.

2018/04/04 - SUBVENTIONS APPRENTISSAGE OU VOYAGE SCOLAIRE (PRIMAIRE OU SECONDAIRE)

Dans le cadre de demandes de subvention qui émanent d'établissements scolaires pour les jeunes de la commune, Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 16 février 2015 et du 03 avril 2017 par laquelle le conseil municipal, à l'unanimité, avait décidé d'allouer la somme de 40 € maximum (ou moins si la demande était inférieure) par jeune de moins de 25 ans en apprentissage ou par jeune de moins de 20 ans pour voyage scolaire et par année scolaire.

Un établissement scolaire nous informe ne plus vouloir comptabiliser ce genre de subvention et demande à ce que ce soit les familles qui perçoivent directement ce montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les subventions seront versées aux établissements scolaires qui les acceptent et attribuée au jeune concerné ou aux familles, sur attestation de la structure que le voyage a bien été effectué par l'intéressé pour ceux qui les refusent. Par ailleurs, s'agissant de demandes de début d'année, le conseil municipal s'engage, à voter les sommes versées au budget primitif de l'année en cours, au compte 6574.

2018/04/05 - CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL DE PONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'une subvention était allouée au Centre Social de Pons depuis de nombreuses années.

Cette année, le CSP nous a adressé une facture correspondant à des journées de participation des enfants de la commune et propose la signature d'une convention.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de supprimer la subvention et charge Monsieur le Maire de signer la convention et de mandater la somme due.

2018/04/06 - FÊTES ET CÉRÉMONIES DE L'ANNÉE

28/04 : Concert dans l'Église : Saxophones et clarinettes

08/07 : Cérémonie au Monument aux morts

17/08 : Concert de musique celtique dans l'Église, dans le cadre des Estivales de la CDCHS

07/10 : Cérémonie des Justes.

2018/04/07 - CÉRÉMONIE DES JUSTES

Cette cérémonie se tiendra le dimanche 7 octobre à 11 heures avec l'inauguration du « Jardin des Justes » sur la pelouse derrière la Mairie.

2018/04/08 - PHOTOCOPIEUR ET SAUVEGARDE

Monsieur le Maire fait part des problèmes de dépannage avec RICOH le fournisseur du copieur et de la nécessité de procéder à une télé sauvegarde régulière.

REX ROTARY nous a fait une proposition de location de photocopieur (avec reprise de l'actuel), d'actualisation des volumes de copies assortie d'un système de sauvegarde automatique dans un coffre-fort anti eau et anti-feu (appareil agréé RGD) et luttant contre les virus actuels (cryptolocker).

Actuellement, notre contrat de photocopies nous coûte environ 105 € HT par mois. Si nous souscrivons à la télé sauvegarde de SOLURIS le coût supplémentaire serait de 239 € TTC par mois.

REX ROTARY nous propose, outre le contrat annualisé de copies, une sauvegarde automatique (jusqu'à 300 Go, données conservées 3 mois) pour un montant total de 146 € HT par mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte la proposition de REX ROTARY de location d'un photocopieur et de sauvegarde automatique couplée au contrat de copies pour 146 € HT/mois,
- Charge Monsieur le Maire de procéder à la résiliation du contrat de maintenance auprès de RICOH,
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2018/04/09 - QUESTIONS DIVERSES

La gendarmerie de Pons perd 4 communes (Colombiers, Montils, Rouffiac et St Sever) qui sont rattachées à Saintes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Signatures :

Yves ARCHAMBAUD	Bernard GUILLET	Patrick BARTHOU
Sylvie LAVILLE	Michel DROUILLARD	Christian GOUIN
Hervé BOISSON	Steve BLANCHARD	Stéphane GENAUDEAU
Mariannick LAURINE	Véronique FREDERIC	